



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'AMENAGEMENT DU VUACHE**

Vulbens, le mercredi 16 décembre 2015

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 09 DECEMBRE 2015 A VIRY

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 22
Nombre de délégués présents : 12
Nombre de délégués votants : 12
Date de convocation : 26 novembre 2015

L'an deux mille quinze, le neuf décembre à dix-huit heures trente, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Viry, sous la présidence de monsieur Dominique ERNST, Président.

Présents : ROZE S., CLAEYS S., LAPRAZ L., BRIQUE J.-R., DELVA C., ERNST D., VELLUT D., MERY L., BARTHASSAT J.-L., DOMERGUE F., DEGENEVE G., DUCRUET J.-L.,
Excusés : CUSIN A., ROTH J.-L., ARGAUD C., SOLER J., BOUVARD V., DUPARC C., DESBIEZ-PIAT S., MEYNET G., MAGNIN A., FEIREISEN J., DUPARC M., CLERC E., BARBIER C.,
Invités : DURAND P., PATRY S.

M. Fabrice DOMERGUE a été élu secrétaire de séance.

Monsieur Patrick DURAND, 6ème adjoint de la commune de Viry, Délégué à l'environnement et au cadre de vie, accueille les membres du comité syndical dans la salle du conseil municipal de la Mairie.

Monsieur le Président le remercie pour son accueil et propose de faire le bilan des actions réalisées par le SIAV depuis le 07 octobre 2015.

- **Jeudi 8 octobre :** Accueil dans le verger communal de Vulbens de 8 élèves de l'école primaire de Valleiry, dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Présentation de la collection de fruits du SIAV, visite du verger et dégustation de pommes et de poires.
- **Lundis 12 et 19 octobre :** Permanences à la ZAC de Cervonnex (Saint-Julien en Genevois) pour la collecte de pommes, de poires Maude et de poires Blesson.

Bilan de l'opération 2015 : 5350 kg apportés en 4 lundis dont 950 kg le 5/10, 1400 kg le 12/10, 1500 kg le 19/10 et 1500 kg le 26/10. 900 kg cueillis le 28/10 par les brigades vertes du genevois. Soit un total de 6250 kg pour 5441 kg de pommes, 480 kg de Maudes et 231 kg de Blesson.

34 propriétaires ont apportés des fruits soit un apport moyen de 150 kg chacun (plus que les années précédentes dont la moyenne était plutôt 100 kg). Une majorité est constituée de personnes qui ont déjà participé à l'opération les années précédentes.

Les bouteilles sont disponibles depuis le 26 novembre au magasin de producteurs « Ô champs paysan » à Collonges sous Salève.

- **Dimanche 18 octobre :** La MJC du Vuache organisait la seconde édition du Trail du Vuache. Comme en 2014, le SIAV et le SIPCIV ont été associés à cet événement pour d'une part valoriser les savoirs faire locaux (les trois premiers de chaque catégorie se sont vu offrir un

panier garni de produits de terroir) et d'autre part sensibiliser les participants aux richesses naturelles de la montagne du Vuache (présentation d'une exposition à la mairie de Vulbens et diffusion d'une plaquette d'information sur Natura 2000).

- **Dimanche 25 octobre** : Groupe scolaire de Vers : une météo douce et ensoleillée, un programme intéressant et varié, un public nombreux, tous les ingrédients étaient réunis pour que la 11^{ème} édition des Rencontres autour des Vergers Traditionnels soit couronnée de succès.

Comme à l'habitude, les superbes collections d'une centaine de fruits de variétés anciennes présentées par les Croqueurs de Pommes de la Haute-Savoie et le verger Tiocan ont impressionné le public, tout comme l'alambic de la Maison Lyard, le dernier de notre territoire !

A noter, la visite remarquable de Christian Monteil, le président du Conseil départemental, partenaire important du SIAV, qui marquait ainsi son soutien à cette manifestation organisée à Vers. Et n'oublions pas non plus le « repas autour de la pomme », préparé et servi par le Comité des fêtes, qui a régala plus de 150 convives à la salle communale.

- **Vendredi 30 octobre** : Visite des nichoirs à Chouette Chevêche avec Christian PREVOST de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie (LPO74). Aucun indice de présence de l'oiseau n'a été relevé. Tous les nichoirs qui ont accueilli d'autres espèces (étourneau, mésange charbonnière, frelon) ont été nettoyés.
- **Du 31 octobre au 08 novembre** : Présentation de l'exposition itinérante du SIAV : « *Les corridors de l'amour, ou les rencontres animales à pile ou face* » au sein de la Galerie « Aux Portes de la Champagne » à Bernex (Suisse). Pour information, la commune de Bernex est un des partenaires Suisse engagé dans le contrat Corridors Biologiques « Champagne genevois ».
- **Mercredi 4 novembre** : Première réunion des deux bureaux SIAV / SIPCVC à Vulbens. Un projet de statut a été élaboré. Il sera présenté à nouveau, début 2016, aux Présidents et Vice-présidents pour validation, avant d'être adressé aux services de la Sous-Préfecture pour contrôle de légalité. Si le projet est accepté, les statuts seront présentés ce printemps aux deux comités syndicaux, puis aux communes pour approbation.
- **Du 16 au 19 novembre** : Travaux de gestion des 3 biotopes protégés de la commune de Viry : Visite des Teppes de la Repentance le 16/11 avec ASTERS, Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie, pour cartographier les bosquets à conserver et ceux à entretenir. Intervention le 17/11. Fauche de la zone ouverte au sud de la Vigne des Pères le 18/11. Débroussaillage des zones envahies par la fougère aigle dans le bas du Crêt de Puits, le 19/11.
- **Jedi 26 novembre** : Plantation de huit arbres fruitiers Haute-Tige (HT) de variétés traditionnelles à Vulbens : six à proximité de l'école dans le cadre d'un projet « Agenda 21 » et deux en remplacement, à l'entrée du verger communal.

Bilan de l'opération « Taille et Plantation » : Depuis 1999, 1893 arbres ont été taillés chez 210 propriétaires sur 11 communes. En 2001 : 105 poiriers taillés contre 56 pommiers. En 2015 : 35 poiriers taillés contre 90 pommiers.

Depuis 2005, 222 plants d'arbres fruitiers HT font été fournis : 76 aux communes et 146 aux privés.

--- --- ---

Fabrice DOMERGUE est désigné secrétaire de séance. L'assemblée à l'unanimité approuve le compte-rendu de la précédente séance.

DELIBERATIONS :

PARTICIPATION A L'ACHAT D'UN VEHICULE PAR LE SM DU SALEVE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le SIAV et le Syndicat Mixte du Salève (SMS) mènent en commun des opérations de gestion des espaces naturels et ruraux. Il est ainsi convenu que le matériel acheté par une structure est mis à la disposition de l'autre, qui participe financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement, en suivant la répartition suivante : 1/3 pour le SIAV et 2/3 pour le SMS.

Il explique ensuite que le SMS vient d'acheter un nouveau véhicule 4X4 TOYOTA HILUX pour l'équipe technique (22 679.75 € HT) et propose par conséquent de participer financièrement à hauteur d'1/3 des dépenses, soit **7 559.92 €**.

Entendu l'exposé, le comité, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition de monsieur le Président,
- **DECIDE** de participer financièrement à hauteur d'1/3 des dépenses liées à l'achat du véhicule 4X4 TOYOTA HILUX par le SMS, soit **7 559.92 €**.

DECISION MODIFICATIVE N°1 / BP 2015

Sur proposition de Monsieur le Président, l'assemblée adopte à l'unanimité les virements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES :

62878 -	A d'autres organismes	- 7 559.92 €
023 -	Virement à la section d'investissement	+ 7 559.92 €

SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES :

2041581 -	Biens mobiliers, matériel et études	+ 7 559.92 €
-----------	-------------------------------------	--------------

SECTION D'INVESTISSEMENT / RECETTES :

021 -	Virement de la section de fonctionnement	+ 7 559.92 €
-------	--	--------------

DUREE D'AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES

Les réformes successives de la M14 et de la M49 ont introduit la comptabilisation de nombreuses opérations d'ordre budgétaire. Les subventions d'équipement versées s'imputent aux subdivisions du compte 204.

Elles doivent obligatoirement faire l'objet d'un amortissement sur une durée maximale de 15 ans lorsqu'il s'agit d'une personne morale de droit public. Sont essentiellement concernées les subventions versées au Syndicat Mixte du Salève (participation du SIAV à l'achat d'équipement). Il convient donc de définir cette durée d'amortissement.

Le Comité Syndical, entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE à 5 ans la durée d'amortissement des subventions versées au compte 204.

REMUNERATION ACCESSOIRE 2015 DE MADAME JOCELYNE DEBULLE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que madame Jocelyne DEBULLE, comptable à la mairie de Vulbens, effectue chaque année pour le syndicat l'ensemble des opérations de comptabilité.

Par conséquent et compte tenu de la qualité du travail qui est réalisé, Monsieur le Président propose de verser à madame Jocelyne DEBULLE une rémunération accessoire pour l'année 2015, équivalent à 50 heures de travail au taux horaire de 15.30 €. La part CSG / RDS / 0.9825 s'élève à 60.13 €. Le montant net à verser à l'intéressée s'élève donc à 704.87 €.

Après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) APPROUVE la proposition de Monsieur le Président,
- 2) DECIDE de verser à madame Jocelyne DEBULLE une rémunération accessoire 2015 de **704.87 €**.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES :

Stéphane PATRY (SP) présente à l'assemblée le Débat d'Orientation Budgétaire 2016. Il explique que l'évaluation rapide des recettes 2016 attendues doit permettre de financer l'ensemble des actions présentées.

Sentiers du Vuache :

- Concernant la remise à niveau du balisage des boucles transfrontalières (Valleiry et Viry) programmée pour la fin de l'année 2016, Chantal DELVA (CD) souhaiterait que les pictogrammes de balisage soient remplacés rapidement (même de façon provisoire), car ils ont totalement perdu leur couleur.
- Dominique ERNST (DE) demande à ce que soit relancée l'entreprise « Atelier et Service », chargée de fabriquer le panneau d'indication vandalisé sur la variante du Sentier Nature du Vuache (Jonzier-Epagny).
- Luc MERY (LM) propose d'organiser à la fin de l'hiver un chantier bénévole des délégués du SIAV (avec casse-croûte offert), pour rouvrir la liaison entre le Chemin rural Vers/L'Eluiset (sous le cimetière de Vers) et le Chemin d'exploitation n°76 dit de Parrats (Via Romana).
- Gilles DEGENEVE propose d'étudier d'autres propositions tarifaires que celles de l'entreprise PIC BOIS, afin de faire jouer la concurrence et espérer faire baisser les coûts, actuellement élevés.
- DE demande à SP d'envoyer un courrier à toutes les communes pour les informer des réunions de travail qui auront lieu en 2016 pour élaborer le Schéma Directeur de la randonnée dans le Pays du Vuache.

Vergers traditionnels :

- Jean-Louis DUCRUET estime que l'opération de plantation d'arbres fruitiers HT de variétés traditionnelles est une excellente initiative, qu'il est important de poursuivre si les financements le permettent.
- Fabrice DOMERGUE propose de s'associer au Verger TIOCAN dans l'Ain pour préparer quelques arbres de variétés recherchées. Il insiste sur la nécessité de bien entretenir les arbres juste après la plantation (arrosage notamment).

Corridors Biologiques :

- LM informe le comité que le traditionnel chantier participatif au Bois du Ban aura lieu le vendredi 26 février 2016.

Valorisation du patrimoine :

- DE explique que l'édition du nouveau livre « *Histoires et Légendes au Pays du Vuache* » a été retardée en raison de l'agenda très chargé de l'entreprise graphique retenue (Créagram à Chambéry).
- CD propose de contacter les étudiants en licence d'histoire qui pourraient être intéressés par le sujet de stage sur les blocs erratiques remarquables et les pierres à cupules du Pays du Vuache.

PROGRAMME D'ANIMATIONS ENS 2016 :

LM ne participe pas aux votes des prochaines délibérations.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le Conseil Départemental de la Haute-Savoie (CD74), dans le cadre de son programme 2016 « Découvrez les espaces naturels de Haute-Savoie », sollicite le SIAV en tant que gestionnaire d'Espaces Naturels Sensibles (ENS), pour la mise en place d'opérations de valorisation des sites auprès du grand public.

VERGERS DE HAUTE-TIGE

Il propose par conséquent d'organiser deux sorties découvertes de l'ENS de Nature Ordinaire (Nato) « **Vergers de Haute-tige du Pays du Vuache** » (Communes de Vers et de Jonzier-Epagny), le samedi 2 avril 2016 de 14h à 17h et le samedi 8 octobre 2016 de 9h à 17h. Ces sorties seront animées par l'association Apollon74 et la Maison du Salève. Le coût du projet s'élève à **2 000 €**.

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité avec 10 voix pour et 1 abstention :

- 1) APPROUVE la proposition de Monsieur le Président,
- 2) SOLLICITE le CD74 pour une aide financière à hauteur de 100 % du montant total de l'action, soit **2 000 €**.

APPB DE VIRY

Il propose également d'organiser deux sorties découvertes sur les sites ENS du Réseau Ecologique Départemental (RED) : « **Vigne des Pères, Crêt de Puits et Teppes de la Repentance** » (Commune de Viry), le dimanche 26 juin 2016 de 9h30 à 17h30 et le samedi 24 septembre 2016 de 14h à 17h. Ces sorties seront animées par ASTERS et l'association Apollon74. Le coût du projet s'élève à **2 150 €**.

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité avec 10 voix pour et 1 abstention :

- 1) APPROUVE la proposition de Monsieur le Président,
- 2) SOLLICITE le CD74 pour une aide financière à hauteur de 100 % du montant total de l'action, soit **2 150 €**.

CONTRAT CORRIDORS BIOLOGIQUES « CHAMPAGNE – GENEVOIS :

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le SIAV est partenaire du Contrat Corridors Biologiques « Champagne – Genevois » :

MESURE 62

Afin de poursuivre les actions engagées dans la gestion des espaces naturels de la commune de Viry (Vigne des Pères, Crêt de Puits et Teppes de la Repentance), le SIAV a élaboré en partenariat avec ASTERS, un nouveau programme d'actions pour la période 2015 – 2017.

La partie du programme d'action concernant la Vigne des Pères est déjà intégrée à la mesure n°62 - Aménagement et gestion de la Vigne des Pères et des Bois de la Rippe. Il propose par conséquent de modifier cette fiche et de transférer la maîtrise d'ouvrage au SIAV. Celle-ci concernera uniquement la gestion du biotope protégé de la Vigne des Pères, dont le montant total des travaux s'élève à 9 557,50 €.

Il propose également d'engager la première phase de travaux (2015) pour cette mesure.

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) APPROUVE les propositions de Monsieur le Président,
- 2) SOLLICITE la Région Rhône-Alpes pour le financement de la première phase de travaux (2015) de la mesure n°62, dont le montant s'élève à **1 874.50 €**, avec une participation attendue à hauteur de 50 %, soit **937.25 €**.

MESURE 69

Afin de poursuivre les actions engagées dans la gestion des zones humides des Bois du Ban (commune de Viry), il propose de modifier la **mesure n°69 – Aménager et gérer les espaces agricoles et forestiers des Bois du Ban** et de transférer la maîtrise d'ouvrage CCG (Communauté de Communes du Genevois) au SIAV. Le montant total des travaux restant à effectuer s'élève à **8 900 €**.

Il propose également d'engager la première phase de travaux (2016) pour cette mesure.

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) **APPROUVE** les propositions de Monsieur le Président,
- 2) **SOLLICITE** la Région Rhône-Alpes pour le financement de la première phase de travaux (2016) de la mesure n°69, dont le montant s'élève à **4 450 €**, avec une participation attendue à hauteur de 50 %, soit **2 225 €**.

QUESTIONS DIVERSES :

Jean-Luc BARTHASSAT demande au syndicat pourquoi il applique un tarif d'élagage aussi bas ? DE rappelle que le but de l'opération est d'assurer la pérennité des arbres fruitiers haute-tige et des vergers anciens de notre territoire. Le tarif d'élagage est volontairement peu élevé afin d'inciter les propriétaires à faire tailler leurs arbres.

LM fait part des problèmes récurrents de circulation d'engins motorisés dans les Bois du Ban (Viry). L'assemblée propose d'informer la commune pour qu'elle prenne des arrêtés municipaux d'interdiction sur les portions sensibles.

La séance est levée à 20h30 et la commune de Viry convie le comité à un buffet froid.

Lexique des abréviations :

DE : Dominique ERNST

LM : Luc MERY

CD : Chantal DELVA

SP : Stéphane PATRY

ASTERS : Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie

CCG : Communauté de Communes du Genevois

CD74 : Conseil Départemental de la Haute-Savoie

ENS : Espaces Naturels Sensibles

LPO74 : Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie

SIAV : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache

SIPCV : Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache

SMS : Syndicat Mixte du Salève